



NATIONS UNIES

FEB - 3 1983

CONSEIL
DE TUTELLEDistr.
GENERALET/PET.10/227
26 janvier 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE M. CRAIG T. SHIMABUKURO, COORDONNATEUR DU PROGRAMME
DE DESARMEMENT ET DE JUSTICE HUMAINE DE L'AMERICAN FRIENDS
SERVICE COMMITTEE (SEATTLE), CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS
TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

AMERICAN FRIENDS SERVICE COMMITTEE
Pacifique Northwest Regional Office
814 N.E. 40th Street
Seattle, Washington 98105

Le 21 janvier 1983

Le Secrétaire du Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017

Monsieur le Secrétaire,

Il faudrait ajourner le plébiscite concernant l'accord de libre association
qui doit avoir lieu aux Palaos au début de février.

Le programme faisait encore l'objet de négociations entre les Palaos et les
Etats-Unis au mois de décembre. Le Président Remeliik ayant récemment déclaré
l'état d'urgence et les fonctionnaires ayant fait grève le 22 novembre 1982, il est
extrêmement difficile aux citoyens des Palaos d'examiner convenablement les
incidences sociales et économiques de l'instrument et de ses accords subsidiaires.
Le fait que le plébiscite ait déjà été reporté trois fois n'a fait qu'ajouter à la
confusion.

Etant donné ces circonstances, le plébiscite concernant l'accord de libre
association devrait être ajourné jusqu'à ce que les citoyens des Palaos aient la
possibilité d'étudier soigneusement tous les accords proposés et de peser toutes
les conséquences possibles.

L'Organisation des Nations Unies devrait également mener une enquête sur les
manoeuvres par lesquelles le Gouvernement des Etats-Unis a cherché à "influencer"
le Gouvernement et le peuple palaosiens, notamment sur le rôle que les Etats-Unis
ont joué en s'opposant à la Constitution palaosienne, qui a dû être mise aux voix
par trois fois.

Le peuple palaosien s'est prononcé à la majorité, d'une part pour une constitution interdisant toute présence nucléaire sur son territoire, d'autre part, pour l'autonomie.

Si l'Accord entrerait en vigueur et que les Etats-Unis assuraient le gouvernement, cela reviendrait à leur refuser l'une et l'autre.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréeer, etc.

Le Coordonnateur du Programme
de désarmement et de justice
humaine - Seattle,

(Signé) Craig T. SHIMABUKURO

cc : Asia Bennett
Joe Volk
Pam Solo
